



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

DEST

de l'INRETS



Juin 2009



Rapport d'évaluation



L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : DEST

Label demandé :

N° si renouvellement :

Nom du directeur : Jean-Loup Madre

Université ou école principale :

INRETS

Autres établissements et organismes de rattachement :

Date(s) de la visite :

05 mars 2009



Membres du comité d'évaluation

Président :

M. Yves Croissant, Université Lumière Lyon 2

Experts :

M. Alain FAURE, Institut d'études politiques de Grenoble

M. Vincent KAUFMAN, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, absent le jour de la visite

M. Andrés MONZON, Universidad Politecnica de Madrid

M. André DE PALMA, Ecole normale supérieure de Cachan

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

Antoine FREMONT, représentant du comité d'évaluation des personnels INRETS

Observateurs

Délégué scientifique de l'AERES :

Catherine Sofer

Représentant de l'université ou école, établissement principal :

INRETS : Dominique Mignot

Représentant(s) des organismes tutelles de l'unité :



Rapport du comité d'experts



1 • Présentation succincte de l'unité

- 18 chercheurs titulaires : 2 DR1, 4 DR2, 7 CR1, 2 CR2, 2 Ingénieurs divisionnaires TPE, 1 ICPC ;
- 3 HDR, dont une soutenue en 2008 ;
- 2,5 personnels ITA/IATOS : 2 TCH à temps plein et 1 TCH partagé avec l'UR SPLOTT ;
- 13 doctorants, dont 4 propres et 9 en cohabilitation (6 allocations, 2 financements sur contrat, 1 salarié, 2 aucun financement, 2 ATER) ;
- Thèses soutenues : 11 (5 propres/6 en cohabilitation, 5 en 3 ans, 2 en 4 ans et 4 en au moins 5 ans)
Dates de début de thèse : 2 en 2003, 1 en 2004 et 2 en 2005
- 3 contrats jeunes chercheurs (dont une doctorante).

2 • Déroulement de l'évaluation

La visite s'est déroulée de la manière suivante :

- 9h45-10h15 Réunion préparatoire du comité d'experts,
- 10h15-11h30 Présentation de l'unité par le directeur en présence de membres de l'équipe, puis discussion avec le comité,
- 11h30-13h30 Présentation des axes de recherche par les responsables, puis discussion avec le comité,
- 14h30-15h30 Rencontre avec des chercheurs de l'unité,
- 15h30-16h00 Rencontre avec les doctorants de l'équipe,
- 16h00-16h30 Rencontre avec des personnels ITA/IATOSS,
- 16h30-17h00 Discussion avec le directeur de l'unité,
- 17h00-17h30 Rencontre avec les tutelles (INRETS),
- 17h30-18h30 Réunion du comité d'experts à huis clos.



3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

Le DEST est une unité de recherche de l'INRETS en sciences sociales. Ses contours ont évolué au cours du temps, du fait de la création du LVMT (Laboratoire Ville Mobilité Transports) en 2003 et de SPLOTT (Systèmes Productifs, Logistiques, Organisation des Transports et Travail) en 2005 qui ont amputé le DEST d'une partie de ses chercheurs. A l'inverse, le DEST a intégré en 2008 l'équipe APSER, spécialisée dans les questions de sécurité routière. De plus, le DEST s'est engagé récemment dans la création de deux équipes de recherche associées avec les CETE Nord-Picardie (ERA-MOB) et de l'Ouest (ERA-AAPSER).

Le positionnement du DEST est celui d'une équipe pluridisciplinaire spécialisée dans l'analyse des questions liées au transport. A l'origine, le positionnement disciplinaire du DEST était principalement ancré dans l'économie et la sociologie. Au cours du temps, des chercheurs d'autres disciplines (les sciences politiques en particulier) ont rejoint l'unité.

Le recueil de données d'enquête et l'analyse statistique de ces données demeure cependant la spécificité du DEST, résumée par la devise « Observer, analyser, modéliser, évaluer ».

Depuis la fin de l'année 2008, le DEST a quitté son site d'Arcueil pour celui de Noisy-Champs. Ce déménagement vise à terme à une plus grande intégration du DEST dans le site de Paris Est, en particulier dans son PRES, son école doctorale et son PST. Un deuxième déménagement, dans de nouveaux bâtiments, est prévu à moyen terme. Dans le cadre du PST, le DEST porte un projet de création d'une structure permettant de gérer des bases de données d'enquête.

Le DEST a ceci de particulier que, étant une unité de recherche de l'INRETS, il a la double tutelle du ministère de la recherche et du ministère des transports. Il se doit donc de répondre à des exigences spécifiques du ministère des transports, en termes de travaux d'étude et d'expertise très appliqués, et dont le résultat immédiat prend souvent la forme de rapports qui ne sont pas destinés principalement au monde académique, mais à un public plus large ou à un public professionnalisé.

L'activité contractuelle du DEST est très importante et une part majeure de ses recettes (environ les 2/3) est issue de cette contractualisation. Le premier contributeur des recettes contractuelles du DEST est le PREDIT, suivi d'assez loin par l'Europe. Enfin, la participation du DEST aux « grandes enquêtes » est également une source de financement importante.

Les activités internationales du DEST sont nombreuses et variées. Elles prennent la forme d'accueil de chercheurs étrangers, de séjours de certains de ses membres à l'étranger, de participation et d'organisation de colloques (le DEST a en particulier co-organisé l'« International conference on survey methods in transport » à Annecy en 2008).

Les activités d'enseignement des membres du DEST sont limitées, mais en progression. Le volume horaire d'enseignement des membres du DEST a triplé en 4 ans, passant d'une centaine d'heures en 2003-04 à environ 300 heures en 2007-08. Elles sont indispensables pour le DEST car elles lui permettent de repérer des étudiants prometteurs susceptibles de poursuivre en thèse.

4 • Analyse équipe par équipe et par projet

Comme noté précédemment, le DEST se doit de répondre aux exigences de sa tutelle ministère des transports et ses chercheurs consacrent ainsi une part importante de leur temps à des recherches appliquées dont le résultat n'est pas forcément des travaux pouvant donner lieu à des publications académiques. De plus, l'INRETS a publié sa propre liste de publications de « rang A » qui diffère sensiblement de celle de l'AERES. Quoi qu'il en soit, la production scientifique de l'unité, telle que définie par l'AERES, est insuffisante. Seuls deux chercheurs sont publiants au sens de l'AERES et la moitié des chercheurs ne justifie d'aucune publication dans les revues répertoriées par l'AERES.



Pour les membres du comité de visite, la production scientifique du DEST pourrait et devrait être notablement améliorée dans les années à venir. En particulier, le DEST participe à l'élaboration d'enquêtes, et dispose donc de données individuelles très riches. L'analyse de ces données pourrait donner lieu à des travaux académiques de qualité et il y a là un potentiel d'accroissement de la production académique en termes de publications référencées que le DEST aurait tout intérêt à exploiter dans l'avenir.

Les axes de recherche présentés sont au nombre de 4 :

- Economie de l'espace et de la mobilité,
- Modélisation de l'incertitude et du risque dans les transports (et conseil méthodologique en économétrie),
- Participation du public et évaluation des politiques de transport,
- Action publique en sécurité routière.

L'axe 1 correspond au « cœur de métier » du DEST, c'est-à-dire les grandes problématiques du transport avec une démarche en quatre temps : collecte des données, analyse de ces données, modélisation et évaluation. Le DEST a acquis au cours de son existence une expertise reconnue dans le domaine des « grandes enquêtes » (en particulier l'enquête Nationale Transports et Déplacements et l'enquête Envois Chargeurs Opérateurs). Il sait également faire preuve d'innovation, comme en atteste la mise en place d'un dispositif GPS dans le cadre de la dernière ENTD.

L'axe 2 traite des problèmes de risque dans les transports et est présenté comme un appui méthodologique aux recherches menées dans le cadre de l'axe 1 (en particulier en termes d'économétrie des variables qualitatives et des données de panel). Un seul chercheur titulaire du DEST est présenté comme étant membre de cet axe.

Les axes 3 (participation du public et évaluation) et 4 (actions publiques en sécurité routière) présentent un volet « sciences politiques » au sein du DEST, le quatrième étant très récent puisque correspondant au rattachement de l'équipe APSER au DEST.

Au total, la présentation des activités de recherche du laboratoire nous est apparue peu claire et déséquilibrée. Sans doute un rapprochement entre les axes 3 et 4 serait souhaitable, même s'il est compréhensible qu'il n'ait pas encore été formalisé compte tenu de l'arrivée très récente des chercheurs de l'APSER dans le DEST.

5 • Analyse de la vie de l'unité

— En termes de management :

La gouvernance du laboratoire est très informelle. Il n'y a pas de conseil de laboratoire. En revanche, le directeur profite de la tenue régulière du séminaire de recherche pour discuter avec l'ensemble des chercheurs et doctorants du laboratoire des problèmes courants. En cas d'événements le justifiant (le déménagement du laboratoire par exemple), le directeur réunit spécialement l'ensemble des membres du laboratoire. L'absence de structure formelle de direction ne semble pas poser de problèmes à l'heure actuelle, les membres avec qui nous avons discuté de cette question se déclarant satisfaits de la gouvernance du laboratoire. Cependant, cette satisfaction repose beaucoup sur les qualités personnelles de l'actuel directeur.

— En termes de ressources humaines :

La politique de recrutement récent du DEST atteste de sa pluridisciplinarité (un économètre, une historienne de la pensée et un géographe) et est également marquée par le rattachement de trois chercheurs de l'équipe APSER en octobre 2008.



Les doctorants bénéficient apparemment d'une bonne intégration à la vie du laboratoire et de bonnes conditions matérielles de travail. La plupart des doctorants sont co-encadrés par un universitaire extérieur au DEST et il semble que ce système de co-directions fonctionne bien. Dans le cadre du dernier contrat, les deux tiers des thèses ont été soutenues en 3-4 ans et, concernant les 13 doctorants actuellement inscrits, l'inscription de 10 d'entre eux est postérieure à 2004.

Dans le cadre du PRES Paris Est, le DEST a opté pour l'école doctorale « Organisation, Marchés, Institutions », actuellement en cours d'accréditation. Cependant, le DEST souhaite conserver la possibilité de poursuivre sa politique de co-direction de thèse avec des universitaires appartenant à d'autres écoles doctorales (cela concerne en particulier des économistes et des géographes de Paris 1).

Le DEST bénéficie de 2.5 postes ITA-IATOS : l'arrivée de la troisième personne en 2006 a été particulièrement précieuse pour le DEST en terme de gestion des contrats. Plusieurs chercheurs ont manifesté malgré tout leur regret de consacrer trop de temps à des tâches administratives.

6 • Conclusions

– Points forts :

- expertise dans le domaine des « grandes enquêtes »,
- pyramide des âges équilibrée,
- relations avec le monde socio-économique, réponse à une demande sociale,
- bon environnement de travail et ambiance de travail conviviale,
- beaucoup d'actions à l'international,
- une activité contractuelle importante.

– Points à améliorer :

- un nombre insuffisant de publiants et de publications de rang A,
- un affichage scientifique des composantes du laboratoire guère lisible et déséquilibré, et qui reflète mal la dynamique interne effective,
- la fragilité de la réussite actuelle de la gouvernance informelle du laboratoire, qui implique de se doter d'une direction plus formelle à l'avenir,
- augmenter la mobilité internationale des chercheurs, doctorants et post-doctorants.

– Recommandations :

- repenser la structure affichée des axes de recherche et assurer une cohérence aux recherches en sciences politiques qui se sont développées avec l'arrivée de l'équipe APSER,
- diversifier les sources de contractualisation (ANR en particulier),
- étendre les activités internationales aux meilleurs réseaux de transport,
- améliorer le soutien logistique et les encouragements symboliques aux porteurs de projets ambitieux sur le plan académique.



Institut national de recherche
sur les transports et leur sécurité

Guy bourgeois, Directeur Général de l'INRETS

Jean-Loup MADRE, Directeur du DEST

Bron, le 09/09/09

**Observations formulées par le Directeur de l'Unité de Recherche et par le
Directeur Général de l'INRETS sur le rapport du Comité d'Evaluation AERES
de l'Unité de Recherche DEST**

Monsieur le Directeur de la Section des Unités de Recherche,

Nous avons le plaisir de vous adresser les éléments de réponse relatifs au rapport d'évaluation concernant l'unité de recherche DEST.

Si nous souhaitons, selon l'usage, tout d'abord remercier les experts mandatés par l'AERES pour l'attention qu'ils ont portée à l'unité de recherche DEST, nous devons souligner que, malheureusement, c'est la première des 9 évaluations de laboratoires de l'INRETS effectuées par l'AERES en vague D qui appelle de notre part des réserves sérieuses... D'autant plus que nous devons regretter le retard important dans la transmission par l'AERES du rapport du comité de visite et l'obligation dans laquelle s'est trouvé l'INRETS de récuser une notation effectuée avant la transmission de ce rapport.

L'INRETS a apprécié la décision de l'AERES de reporter d'un an la procédure de notation du DEST. Compte tenu des difficultés récurrentes liées à la reconnaissance de l'économie des transports ou plus généralement de l'économie appliquée au sein de l'économie en tant que discipline, cette période doit être mise à profit pour parvenir à un diagnostic partagé, entre l'AERES et l'INRETS sur l'activité des unités de recherche en économie appliquée, en général, et spécifiquement sur l'activité du DEST.

Les Publications et la production scientifique

Pour calculer le bilan des publiants, le comité de visite a eu une vision très restrictive des productions scientifiques de rang A.

Sur ce point fondamental, l'INRETS ne peut accepter une évaluation qui ne respecte pas les règles édictées par l'AERES elle-même (prise en compte des chapitres d'ouvrages par exemple) et contredit les consignes de publications passées par l'INRETS à ses chercheurs. L'INRETS ne peut donc que récuser un décompte de publiants ne prenant pas en compte ces exigences. Pour inciter ses chercheurs à publier dans les meilleures revues, l'INRETS a fait en effet un travail très important d'identification des revues pertinentes dans ses champs d'activités. Cette démarche et la liste ont été portées à connaissance du comité de visite, mais celui-ci n'en a apparemment pas tenu compte. Autant l'INRETS est prêt à discuter de façon approfondie, revue par revue, de la pertinence de ses choix, autant il ne peut accepter que le comité de visite ne prenne pas en compte sa démarche, saluée comme très pertinente et innovante par le Conseil scientifique et les tutelles de l'INRETS.



institut national de recherche
sur les transports et leur sécurité

L'INRETS demande donc que le travail de comptabilisation des publications scientifiques du DEST soit repris. De plus, ce travail de comptabilisation doit se faire en prenant en compte la question particulière des bases de données.

En effet, au-delà des revues à comité de lecture, le Comité a bien perçu que le DEST participe à la constitution de bases de données accessibles ou de corpus de référence et d'éditions critiques ; mais, conformément aux critères de l'AERES en SHS, ceci aurait dû être considéré comme production scientifique de rang A. Ainsi plusieurs bases de données, dont les évaluateurs soulignent l'importance, sont à prendre en compte. Elles sont largement accessibles : nos fichiers des Enquêtes Nationales Transport sont diffusés par le Centre Quételet du CNRS, l'enquête Envois-Chargeurs-Opérateurs par le Ministère des Transports (SOeS), et nous accueillons et formons les collègues (ENSAE-Ecole Polytechnique, LET-ENTPE, CERNA Ecole des Mines,...) souhaitant travailler sur le panel Parc-Auto (voir notamment l'article publié dans Transportation Research avec deux collègues japonais).

Concernant les bases de données on soulignera enfin le rôle très important du DEST dans le portage du projet GEBD (Grand Equipement de bases de données) sur la mobilité. La France accuse en effet un retard important par rapport aux meilleures pratiques nord-américaines, et le projet de l'INRETS vise, dans notre champ de compétence, à combler ce retard. Le projet de GEBD vise à introduire la notion de « grand équipement scientifique » dans le champ des SHS, et, à l'instigation de l'INRETS, il a été retenu par le COMOP recherche du Grenelle de l'Environnement et constitue un des quatre projets fédérateurs en cours de mise en place sur le PST de Marne-la-Vallée.

Il aurait été particulièrement utile à l'INRETS que le comité de visite se prononce sur ce qui constitue l'un des projets majeurs de l'INRETS pour les prochaines années dans le champ des SHS, projet qui se bâtit notamment sur l'excellence scientifique reconnue au DEST en matière de bases de données.

La question des Ecoles doctorales :

Il s'agit effectivement d'une question très sensible, pour laquelle nous espérons que le comité de visite soit en mesure de nous conseiller efficacement.

Les liens traditionnels du DEST sont avec Paris I : le DEST figure sur le site web de l'Ecole Doctorale de Géographie (avec ses composantes démographie et aménagement) ; le DEST a reçu un projet d'accord d'association à l'ED d'Economie Panthéon-Sorbonne, qui l'aurait relié à l'Ecole d'Economie de Paris, mais la direction générale n'a pu l'entériner, car contradictoire avec l'intégration de l'INRETS dans le PRES Paris-Est.

Dans le cadre de son installation sur Marne-la-Vallée, le DEST a opté pour l'Ecole Doctorale "Organisations Marchés Institutions", cette affiliation disciplinaire (économie, sociologie, sciences politiques) répondant à la recommandation du Conseil Scientifique de l'INRETS pour un ancrage plus théorique ; les relations y sont lentes à nouer, que ce soit en sciences politique ou avec l'ERUDITE en économétrie de panel et méthodologie des enquêtes.

Le DEST, et à travers lui l'INRETS, se trouvent donc actuellement à la croisée des chemins entre des relations historiques enrichissantes, dont le Comité a bien perçu l'efficacité pour les co-directions de thèse, et les accords signés avec l'Université Paris-Est par notre Institut, qui engagent donc le DEST. L'excellente évaluation par l'AERES de l'école doctorale Ville Transport Territoires est un fait nouveau qu'il convient de prendre en compte.



Institut national de recherche
sur les transports et leur sécurité

Le DEST a en effet – suivant d'ailleurs en cela l'exemple du LET à Lyon – cherché à rester au meilleur contact de la recherche en économie. En retour, le sentiment prévaut à l'INRETS que ces milieux de la recherche en économie ne perçoivent pas l'intérêt d'inclure le transport dans leurs champs de préoccupation, ce qui ne laisse pas de surprendre, alors que pour l'INRETS, c'est une dimension fondamentale.

Le pôle Lillois du DEST, qui se développe sous l'impulsion de l'ERA-MOB (Equipe de Recherche Associée sur la Mobilité au Centre Technique de l'Equipement à Lille) et d'excellentes relations avec l'Université d'une part, la collaboration traditionnelle avec le LET (Laboratoire d'Economie des Transports à Lyon) d'autre part, poussent l'INRETS à réfléchir à une Fédération de Recherche en Socio-Economie des Transports. La question fondamentale qui se pose alors est celle des écoles doctorales auxquelles cette fédération pourrait s'adosser.

En conclusion :

L'évaluation du DEST par le comité de visite de l'AERES est pour l'INRETS le révélateur d'un grand malentendu qui persiste depuis plusieurs années entre les milieux de la recherche académique en économie et les milieux de la recherche en transport en ce qui concerne le croisement de ces deux champs : l'économie des transports.

L'INRETS souhaite donc mettre à profit l'année qui vient pour lever ce malentendu, et propose qu'un dialogue s'instaure à cet effet entre les évaluateurs de l'AERES et le conseil scientifique de l'INRETS.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations les plus cordiales.

Jean-Loup MADRE
Directeur du DEST

Guy BOURGEOIS
Directeur Général de l'INRETS